



Chien percuté par un véhicule sur propriété privée

Par **nattaliquida**, le **08/12/2015** à **13:55**

Bonjour,

Mon chien s'est fait percuté par le véhicule de ma soeur en sortant de notre propriété, le chien est très mal en point, il y en a pour près de 2.000 € de vétérinaire et son assurance nous dit qu'il y a des torts partagés alors que je pense que ma soeur est totalement responsable de l'accident. Qu'en pensez vous.

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **08/12/2015** à **17:30**

bonjour,

je suppose que votre chien n'était pas attaché.

si l'accident a eu lieu à l'intérieur de votre propriété, je pense que le conducteur du véhicule est responsable.

si les torts sont partagés selon l'assurance de votre soeur, demandez quels sont exactement vos torts.

avez-vous posé la question à votre assurance ?

salutations

Par **nattaliquida**, le **08/12/2015** à **17:35**

Oui l'assurance me dit que j'aurais dû maîtriser mon chien lors du départ de ma soeur

Par **youris**, le **08/12/2015** à **17:52**

si votre chien s'est précipité sous les roues de la voiture, votre soeur n'est peut être pas entièrement responsable, cela peut se discuter.

je pense qu'il serait utile que vous en parliez avec votre propre assurance.

Par **nattaliquida**, le **08/12/2015** à **18:03**

Le problème c est que c est la même

Par **nattaliquida**, le **08/12/2015** à **18:04**

Merci je vais voir ce que je peux faire. Bonne soirée